ABONNEMENT.

Saumur: Un an. . . . . . . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . . . . 16 110

Trois mois . . . . . . . . . . . 10

Puedo m<del>enseli</del>eitaq so On s'abonne:

A SAUNUR, TELEVISION AND CONTRACTOR OF Chez tous les Libraires; A PARIS, 201100-011 110 AND Choz MM. RICHARD et Cir.

Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# 

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers , — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des in ertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

On s'ahonne!

A SAUMUR, Cl ez tous les Libraires ;

Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le laudi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre afranchie.

SAUMUR, 19 octobre 1872.

### Chronique Politique.

Les journaux publient un document assez curieux emprunté à la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne. C'est, d'après cette feuille, le résumé succinct mais exact d'une note confidentielle adressée par un diplomate accrédité à Paris.

A en croire ce diplomate étranger, trois hommes inspirent une égale confiance à la France: MM. Thiers, Gambetta et le général Chanzy. Ils n'inspirent cette confiance que parce qu'ils professent le culte de la République, - et le « diplomate étranger entend par là le culte même du radicalisme. Selon lui, le radicalisme n'inspire aucun effroi, « mais plutôt un agréable sentiment de sécurité. » Seul à ne pas conspirer, ce parti est plus que tout autre apte à résoudre les problèmes dont la solution nous inquiète si légitimement.

Par un caprice aimable, « le diplomate étranger » se plait à confondre les radicaux et les républicains modérés ; il prête à ceux-ci les mêmes intentions qu'à ceux-là, et fait du tout un parti auquel est échue la mission

de sauver la France.

80

Fort défiants pour les documents de cette nature, surtout quand ils ne présentent par aucun côté les garanties d'authenticité qui permettraient d'y ajouter foi, nous n'aurions pas pris au sérieux celui-ci, si nous ne le trouvions, dans divers journaux, commenté avec autant de complaisance que de légèreté.

Cette note confidentielle touche au grotesque, et nous avons lieu de penser que le « diplomate étranger, » auquel on en attribue la paternité, appartient à l'école fantaisiste qui n'inspire aux chancelleries ni confiance ni crédit, et dont les inspirations se développent généralement en raison du prix

qu'y veulent mettre ceux qui ont intérêt à les voir répandues dans le public.

Que si l'on s'étonne de voir un organe aussi sérieux que la Nouvelle Presse libre accueillir sérieusement une pièce qui l'est si peu, nous rappellerons que ce journal passe pour l'organe de M. de Bismark, à Vienne. Or, on reconnaîtra que si quelque chose peut consoler le chancelier de l'empire allemand, de la rapidité avec laquelle la France guérit les plaies qu'il lui a faites, c'est l'espérance de la voir devenir telle que la décrit « le diplomate étranger. » En résumé, nous flairons en tout ceci une mystification véritable, et nous regrettons que quelques-uns de nos confrères aient eu l'air de s'en préoccuper.

Nous croyons contribuer à l'appréciation de l'étrange document, en reproduisant l'analyse qu'en fait gravement le Journal des Débats et les réflexions qu'il lui inspire.

« Un journal autrichien, la Nouvelle Presse libre, publie le résumé d'un rapport rédigé par un diplo mate étranger accrédité auprès du gouvernement français. C'est ce diplomate en personne qui aurait communiqué le document en question au correspondant de la feuille viennoise. Il va sans dire que nous n'en garantissons pas l'authenticité. Nous ferons seulement remarquer que la Nouvelle Presse libre est favorable à la politique prussienne, et que, par conséquent, elle n'est pas suspecte de partialité en notre faveur lorsqu'il s'agit d'apprécier la situation actuelle de la France.

» Il est temps, lisons-nous dans ce résumé, que l'Europe se rende un compte exact de cette situation et du progrès manifeste des idées républicaines. M. Thiers et ses amis politiques ont réussi à dissiper nombre d'erreurs, de préjugés et de craintes qui avaient exercé jusqu'ici un grand empire sur les masses. On reconnaît aujourd'hui partout que les vrais républicains sont partisans de l'ordre social, qu'ils ne se bornent pas à un respect apparent de la loi, mais qu'ils mettent aussi ce respect en pratique, et n'ont en vue que le développement et les progrès de l'esprit national, au moyen de réformes conçues à un point de vue con-

» Ces réformes, ils ne songent pas à les accomplir par des moyens violents, ils ne les attendent que du libre vote des Assemblées nationales représentant légalement le pays. Le rapport examine ensuite quelle serait la politique forcée de toute monarchie que l'on parviendrait à restaurer, et il démontre que la République, qui n'est que le gouvernement de tous par tous, étant par cela même dégagée de toute préoccupation et de tout intérêt dynastique, peut seule suivre une politique réparatrice au dedans et pacifique au dehors. Sa conclusion est que la République, qui existe de fait depuis deux ans, sera définitivement fondée avant peu. Encore une fois, nous ne saurions nous prononcer sur l'authenticité du document dont nous venons de donner la substance; mais si le diplomate inconnu auquel il est attribué existe réellement, nous ne pouvons que lui savoir gré de la bienveillance et de la justesse de ses apprécia-

Les Nouvelles télégraphiques (Agence Paris et Londres), publient la dépêche suivante :

UNE DÉPÈCHE TRÈS-IMPORTANTE.

Paris, 15 octobre.

Malgré les démentis de la presse de Paris, notre agent de Berlin confirme l'importante dépêche envoyée il y a trois jours sur l'existence d'une clause secrète au traité de Francfort, et il ajoute qu'il la tient d'une source allemande officielle. En conséquence nous la reproduisons.

Berlin, 40 octobre.

En France, on parle de dissolution de l'Assemblée nationale, mais on ignore qu'il existe une clause secrète au traité de Francfort, et que, par cette clause, on garantit à la Prusse la durée des pouvoirs de l'Assemblée actuelle jusqu'au paiement total de l'indemnité de guerre.

Le gouvernement prussien ayant traité avec cette Assemblée, et non avec M. Thiers, paraît déterminé à l'exécution de cette clause importante; et, en effet, cela se comprend aisément, car une nouvelle Chambre pourrait se refuser à reconnaître les engagements pris par l'Assemblée nationale envers la Prusse. Prince and interesting and

Le Rappel, malgré le démenti de l'agence Havas, revient sur les projets constitutionnels prêtés au gouvernement :

« En vue, dit-il, des prochaines propositions de réformes constitutionnelles qui seront soumises à la Chambre, au cours de la session, le Président de la République fait procéder actuellement à un travail des plus intéressants et surtout des plus significatifs.

» On recueille non-seulement toutes les adresses des conseils généraux, des conseils d'arrondissements et des conseils municipaux en faveur de l'établissement définitif de la République, mais encore tous les dis-cours ou toutes les lettres adressées par les députés à leurs électeurs dans diverses occasions, afin de rendre compte du mandat qui leur a été confié.

» On s'attache particulièrement à réunir les discours ou les lettres des députés qui s'étaient montrés, jusque dans ces derniers temps, hostiles ou indifférents à la République, et qui, depuis, se sont convertis à l'idée républicaine, par conviction, raison ou patriotisme. Le nombre en est grand, plus grand qu'on ne le pense. Qu'il suffise de rappeler les récentes professions de foi de MM. Casimir Périer (Aube), Lacaze (Basses-Pyrénées), de Janzé (Côtes-du-Nord), Paul Cottin (Ain), Vingtain (Eure-et-Loir), Duchâtel (Charente-Inférieure), etc. »

Un autre journal annonce que M. Odilon Barrot a terminé la consultation que lui a demandée M. Thiers relativement aux projets constitutionnels dont on s'occupe en ce

M. Barrotse prononcerait pour l'institution d'une seconde Chambre, mais contre la création d'une vice-présidence.

M. Maurice Richard a déposé jeudi matin la protestation suivante entre les mains du Président de la République :

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

so siorns qual actis

# FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par Al. DE LAMOTHE.

imme stagues se<u>h tam</u>a ali

ZACI MAYOO CHAPITRE XVI. 020019 . 20.

LE DROIT EN FACE DE LA VIOLENCE.

and sel instate (Suite.) 191 of east listing

Le frère de Marpha releva sa blonde tête, et d'une voix tremblante d'indignation:

- Je suis jeune, c'est vrai, mais notre cause est vieille.
- Vous avez une mère?
- Heureusement pour elle et pour moi qu'elle m'a précédé là-haut.

- Vous avez un père, au moins?

- Mon père s'appelle Wladimir Kirposky, et il aurait honte de moi si je demandais grâce. Au reste, finissons cette comédie, je saurai mourir comme est mort mon frère. Si jeune qu'elle soit, ma main a encloué un canon et fauché quatre de vos artilleurs.

- Avec ses insolents bayardages, cet enfant me fera manquer mon rendez-vous, grogna Blagourof.

- Et à moi, ma partie, ajouta le colonel.

Indigné de la réponse qu'il avait provoquée, le président précipita l'interrogatoire; puis, se levant, il dit:

- Le tribunal va délibérer; soldats, faites retirer les accusés. A un musicual que inometen
- Vive la Pologne! crièrent les victimes.

Ce fut leur seule protestation.

Un quart d'heure après, quatre traîneaux, sortant de la citadelle, emportaient les juges au cercle Paskiévitch, car il n'y avait pas de spectacle ce jour-là.

Heureusement que le lendemain devait

être bien rempli : le matin, l'exécution, et le soir, un ballet nouveau, où la Bagratief devait paraître en costume d'Esther, un travestissement splendide, que son nouveau protecteur, le prince K\*\*\*, avait dessiné.

A la même heure, et profitant des ténèbres épaisses de la nuit, une colonne russe, forte de deux mille hommes, de trois régiments de Cosaques et de dragons, et suivie de six pièces d'artillerie, s'avançait, guidée par le juif Abraham, vers le camp de Sainte-Croix où, depuis un jour, Langiévitch avait été rejoint par Narbut et les Enfants du Désespoir, guidés par Ruben.

- OSCIETA DO CHAPITRE XVII.

UNE EXECUTION A VARSOVIE.

Le lendemain du jour où la cour martiale avait tenu sa séance, Varsovie eut un réveil plein de terreur et d'angoisse.

Des charpentiers russes, car les Polonais mis en réquisition avaient refusé d'obéir, achevaient de consolider, dans la terre durcie, les troncs d'arbres servant de support à une forte poutrelle transversale, potence perfectionnée à laquelle, suivant le plus ou moins d'écartement des montants, un habile exécuteur peut, en quelques minutes, suspendre trois, quatre et, s'il est nécessaire, jusqu'à dix condamnés.

Ce jour-là les bourreaux avaient reçu l'ordre de n'enquirlander chacune d'elles que de deux cadavres, car Son Excellence, pour donner plus de force à l'exemple qu'il comptait faire, avait jugé convenable de décorer chacune des places publiques d'un gibet.

C'était ce que Blagourof appelait multiplier la leçon pour la rendre plus profitable. Cette fois, par dérogation au goût prononcé du gouverneur pour les fusillades, on pendait seulement à Varsovic.

Aussi pendait-on partout, et sur les glacis de la citadelle, et sur le marché aux Herbes et sur la place Saint-Jean, et devant l'archevêché, et aussi vis-à-vis le balcon de Son Excellence qui, sans se déranger de ses affaires, pouvait, en robe de chambre, assister à une petite exécution et jouir d'une « Millemont, le 45 octobre 4872.

» Monsieur le Président,

» J'arrive de Suisse où j'ai eu l'honneur d'accompagner jusqu'à Prangins Leurs Altesses Impériales Monseigneur le prince Napoléon et Madame la princesse Clotilde, qu'il vous a plu d'arracher de chez moi et d'envoyer en exil.

» Je ne dirai rien de l'illégalité de cet acte, qui interdit le sol de la France à un Français, conseiller général d'un de nos départements, alors qu'aucune loi, aucune pénalité ne le

frappe: la justice du pays est saisie.

» Mais je viens me plaindre de la violation de mon domicile. Il n'y avait à constater chez moi ni crime ni délit. Vous le savez mieux que personne. Les agents qui se sont présentés à Millemont n'avaient ni droit, ni

qualité, ni compétence.

» Si j'avais obéi à mon indignation et poussé jusqu'au bout, j'aurais résisté par la force à la violence et à l'arbitraire; mais je n'ai consulté que mes sentiments de modération. Je n'en ai pas moins éprouvé une douleur profonde. Je me suis souvenu, monsieur le Président, que pendant plusieurs années, dans la même Assemblée politique, je vous avais écouté avec confiance, professant à la fois les principes de liberté et de respect des lois du pays. Mes convictions s'étaient fortifiées à cet enseignement — et ce n'est pas sans amertume que je vous vois brisant vos doctrines, violant les droits des citoyens et créant, pour les passions de l'avenir, les plus redoutables précédents.

» Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

» Maurice RICHARD, » Ancien député, ancien ministre. »

### Informations diverses.

On lit dans la Patrie:

On nous assure qu'il y a une diminution assez sensible dans les recettes des dépêches télégraphiques. Cette diminution, fâcheuse pour le trésor, ne doit pas être attribuée à l'augmentation du prix des dépêches. La raison qui éloigne, paraît-il, le public du télégraphe, c'est l'excessive lenteur apportée dans la transmission des télégram-

Ce service, en effet, qui s'accomplissait autrefois avec une précision et une rapidité incontestables, se fait aujourd'hui avec une lenteur qui, pour le monde des affaires, est

souvent préjudiciable.

La cause de cette lenteur, nous assure-ton, provient de ce qu'on a exhumé d'anciennes instructions d'après lesquelles le télégraphe, avant de les expédier à leur destination, doit communiquer toutes les dépêches, qu'elles soient privées ou non, à l'autorité administrative, aux préfets et sous-

De là un retard déjà considérable. Mais il faut ajouter que la complication et le retard deviennent plus grands quand le représentant de l'autorité est absent de sa préfecture ou de sa sous-préfecture. Or, on observe que

jamais les fonctionnaires administratifs n'ont moins résidé au poste qui leur a été confié que sous le gouvernement actuel. Si donc, aux inconvénients déjà très-grands de voir les dépêches privées passer sous les yeux et dans les mains des employés des bureaux, on ajoute l'extraordinaire lenteur qui résulte du système dont nous parlons, et des absences trop fréquentes des fonctionnaires, on s'explique de reste la diminution constatée dans les recettes des dépêches télégraphiques.

Il serait bien que les journaux officieux nous donnassent sur ce point quelque éclair-

Il se confirme que M. Gambetta se rendra sous peu à Nantes et à Bordeaux. Dans cette nouvelle tournée, M. Gambetta expliquera ce qu'il entend par la nouvelle couche sociale, tout en prêchant la dissolution immédiate.

Deux agents de la sûreté qui étaient partis pour Bruxelles afin de prendre à la légation de France tous les renseignements nécessaires à la découverte du mystificateur qui avait fait de M. Picard un ministre démissionnaire, sont de retour depuis hier, et paraissent n'avoir pas obtenu des renseignements bien satisfaisants.

Mais l'enquête continue.

Le ministre de la guerre vient, dit-on, de prendre une décision à laquelle on ne saurait trop applaudir, en faveur des militaires appartenant à des familles originaires des parties de l'Alsace et de la Lorraine cédées à l'Allemagne, qui se trouvent dans l'obligation de transporter leur domiçile en France. Des congés temporaires seraient accordés à ceux des jeunes gens dont les familles témoigneraient le désir de profiter de cette fa-

Nous enregistrons cette nouvelle avec la plus vive satisfaction. Une pareille mesure répond aux calomnies des journaux d'outre-Rhin qui prétendent que la France entend se désintéresser complètement du soin d'aider à l'établissement des familles assez simples pour préférer la nationalité française à l'honneur d'entrer dans la glorieuse famille

D'un autre côté, en attendant pour prendre cette décision que le délai d'option fût expiré, le gouvernement français a évité le reproche, que n'aurait pas manqué de lui adresser la presse allemande, d'avoir offert une prime à l'option.

Les Prussiens ne s'endorment pas sur leurs succès. Il n'est bruit chez eux que d'un nouveau fusil nommé Mauser, du nom de son inventeur. Ils prétendent qu'il est supérieur à notre chassepot et ils espèrent, nos millions aidant, en avoir armé toutes leurs troupes dans le délai de

Ils paraissent, du reste, avoir renoncé à

l'emploi de la mitrailleuse. Ils utiliseront pourtant ceux de ces engins qu'ils nous ont pris à Sedan et à Metz pour la défense des places. Le chemin de fer stratégique de Metz à Strasbourg est en pleine et active construction. Son inauguration coincidera avec celle des fortifications nouvelles de la capitale de la Lorraine.

Plusieurs journaux de Paris annoncent que Me Lachaud soutiendra devant les tribunaux le procès intenté au gouvernement par le prince Napoléon.

M. le Président de la République fera, selon toutes probabilités, connaître la situation du pays à la rentrée de l'Assemblée, soit sous forme de message, soit sous forme de discours; mais il est inexact qu'il s'occupe actuellement du message qu'il pourra envoyer à cette époque à l'Assemblée.

Le gouvernement ne songe à prendre aucune mesure contre les corporations religieuses : la liberté complète qu'il laisse aux pèlerinages prouve qu'il ne voit dans ces manifestations aucun danger pour la paix

Il est inexact que M° Lachaud ait été reçu par M. Barthélemy Saint-Hilaire, à propos de l'action judiciaire que le prince Napoléon intenterait au gouvernement pour son expulsion.

Le duc et la duchesse de Chartres sont arrivés hier à Paris, venant d'Algérie.

Le 16, a été célébré, à la chapelle expiatoire, un service anniversaire de la mort de la reine Marie-Antoinette.

La première messe a été dite à huit heures, par Mgr de Ségur.

A midi a eu lieu la dernière messe, à laquelle assistait l'ex-reine d'Espagne entourée de plusieurs membres de sa famille. Cent personnes environ assistaient à cette

Un grand nombre de bouquets, de couronnes et de branches de lys ont été déposés sur le socle des statues représentant le roi et la reine.

Le prince Albert de Prusse est mort à Berlin 1e 14 octobre. Il était frère de l'empereur Guillaume. Le prince était âgé de 63 ans, et la maladie dont il était atteint faisait prévoir depuis quelque temps sa fin pro-

Les obsèques de l'illustre défunt doivent avoir lieu à la fin de cette semaine, et l'on pense que la cérémonie religieuse, qui aura lieu à la cathédrale de Berlin, sera environnée d'un grand éclat.

On écrit de Verdun à la Liberté:

« On travaille très-activement aux baraquements qui doivent loger l'excédant des troupes prussiennes provenant des deux départements qui vont étre évacués; on peut même dire qu'ils sont terminés. Les exigences des Prussiens sont incroyables: une de ces baraques sur le territoire allemand recevrait au moins trente hommes; en France, les officiers ne veulent y mettre que dix-huit soldats; ce sont, du reste, de véritables chambres garnies parfaitement chauf-

» Nous avons dû donner à chaque soldat prussien son armoire à effets, son pupitre et, bien plus, son tire-bottes.

» On calcule que le logement d'un bataillon de 800 hommmes nous coûtera 300,000 francs. »

Un exemple curieux de l'ignorance de certains hommes d'Etat. Le ministre des finances d'Espagne, M. Ruiz Gomez, cherchant à rejeter sur la monarchie la faute de l'incendie du palais de l'Escurial, a reproché, en pleines Cortès, au roi Philippe II, de n'avoir pas songé à mettre sur ce palais, au XVI° siècle, les paratonnerres inventés au milieu du XVIII° par Francklin!

### UN COMPLICE DE TROPMANN.

Tropmann a-t-il eu des complices? On se souvient que cette question a été longtemps discutée. Or, dimanche dernier, à Bruxelles, un individu âgé d'une trentaine d'an-nées se présentait à la police pour se faire arrêter, en soutenant qu'il n'était autre qu'un des complices du trop fameux Tropmann, le principal assassin de la famille Kinck. Il se disait en état de vagabondage et, poursuivi par le remords, ne sachant plus rien faire de bon, il venait se livrer à la justice du pays où il s'était réfugié depuis quelque temps, sachant bien le sort qui l'attendait; il annonçait, en outre, qu'il ferait connnaître les autres complices.

On crut tout d'abord avoir affaire à un halluciné, à un fou; mais cet individu, allant au-devant des doutes et des hésitations de ceux qui l'interrogèrent, déclara, avec une grande lucidité d'esprit, que ses facultés mentales étaient parfaitement intactes, qu'il avait bien la conscience de ce qu'il faisait et de ce qu'il disait, en entrant dans les détails les plus circonstanciés et encore inédits de l'épouvantable crime de Pantin.

Bref, la police garda provisoirement cet homme, pour le mettre ensuite à la disposition du parquet.

Le prisonnier raconte que le crime de Pantin a été commis par Tropmann et lui, ainsi que par deux autres hommes. Seulement ces deux derniers, d'après lui, n'auraient fait que creuser des fosses et apporter des outils sur le champ Langlois.

Il ajoute que Gustave, le fils aîné de Kinck, fut assassiné le dernier, un jour après que les autres membres de la famille Kinck avaient été massacrés; que c'est à

partie de la fête russe, improvisée par ses soins.

Le bruit des haches et des marteaux retentissait à la fois sur des points assez habilement choisis pour que les parents des victimes pussent, s'ils habitaient la ville, voir l'instrument du supplice ou tout au moins entendre les sinistres préparatifs.

Des patrouilles sillonnaient les rues, encombrées d'espions et d'agents de police, les postes étaient doublés; les Cosaques, ivres, brandissaient leurs nagaïgues et vociféraient des injures.

Blagourof était triomphant; sier du noble rôle qu'il allait jouer, il avait fait mettre à sa tunique d'ordonnance ses épaulettes les plus neuves, et accrocher, sur sa généreuse poitrine, toute une batterie de décorations à bon marché: ordre du Mérite, chiffre des vingt-cinq années de loyaux services, croix de Saint-Georges, Saint-Alexandre, Saint-Stanislas, Sainte-Anne, Saint-Wladimir, Saint-André, médaille commémorative de la campagne de Crimée, à laquelle il n'avait point pris part, soleil de Perse, aigle rouge

de Prusse, cordons de toutes couleurs et crachats de toutes les formes.

On eut dit le poitrail d'un cheval kirgisse, paré d'amulettes un jour de revue.

Fier de cette ornementation, que chaque mouvement de son cheval faisait résonner comme les grelots d'un postillon allemand, il parcourait les rues, jetant un regard méprisant sur la foule consternée et muette; et, suivi de deux aides-de-camp, allait, de potence en potence, surveiller les apprêts de la cérémonie, et en hâter l'exécution.

A huit heures, tout était achevé; l'exécution était fixée à neuf, il avait encore une heure devant lui: il passa chez le gouverneur pour lui rendre compte de son inspection.

L'Excellence lui tendit la main, en disant:

- Je vois avec plaisir que le temps s'est un peu radouci; la corvée sera moins pénible.
- Bah! fit Blagourof, ce n'est pas une corvée, au contraire; à peine en aurons-nous jusqu'à onze heures.

- L'heure de mon déjeuner, dit en souriant le gouverneur; venez le partager avec moi, vous me conterez cela.
- Excellence, vous me comblez; j'accepte avec reconnaissance; justement c'est devant votre balcon que nous ferons la dernière station.
  - Ah! et qui me réservez-vous?
- Le meilleur lot, après celui du Félinski, un prêtre et un propriétaire.
- A propos, mon cher, le prince K.... est venu me demander un billet de premières, pour la représentation du matin, à laquelle la Bagratief désirerait assister; n'auriez-vous pas quelque balcon à lui donner?
- Mais, comment donc! il y en a un justement sur la place du palais archiépiscopal, et c'est là que ce sera le plus beau; je comptais vous l'offrir.

Merci, pour votre attention; disposez-en en sa faveur; moi, je ne sortirai pas, je suis un peu fatigué.

- Mais pas malade, au moins, Excel-
- Mon cher, un Russe ne peut pas être

malade aujourd'hui.

Blagourof faillit battre des mains.

- Excellence, vous êtes grand comme l'antique, s'écria-t-il, sans trop savoir ce qu'il disait.

Et, baisant la main de son chef, il sortit précipitamment, pour se rendre à la cita-

Les troupes étaient déjà réunies dans la cour intérieure; aux portes, se pressait une foule muette, anxieuse, composée surtout des familles qui, ayant des parents parmi les prisonniers, ignoraient si parmi les victimes, encore inconnues, ne se trouvait pas un père, un mari, un fils ou un frère.

Au-dessus de ces têtes, que la douleur courbait vers la terre, s'élevaient les bras noirs de la première potence.

Les premiers Polonais arrivés avaient vu des prêtres, conduits par des Cosaques, se diriger en toute hâte vers la prison pour réconcilier les condamnés avec Dieu et ouvrir aux martyrs de la cause nationale les portes du ciel.

(La suite au prochain numéro.)

cause de cette circonstance que le corps de Gustave a été découvert à un endroit assez éloigné de la place où l'on découvrit les autres cadavres. Il prétend avoir accompagné Tropmann jusqu'à la porte du magasin, à Paris, où la bêche fut achetée par celui-ci; s'être trouvé au port du Havre avec Tropmann, lorsque ce dernier fut arrêté; n'avoir connu l'assassinat du père Kinck qu'après la mort des autres membres de la famille. Tropmann seul aurait commis ce dernier

Enfin, il déclare que, sous la Commune de Paris, il servit comme officier, et qu'en cette qualité il avait commandé le feu du peloton d'exécution qui fusilla les otages, M<sup>er</sup> Darboy, archevêque de Paris, et M. le président Bonjean.

Soumis aux investigations d'un médecin aliéniste et d'autres praticiens, ce singulier personnage aurait été reconnu, dit-on, du moins en apparence, tout-à-fait sain d'esprit.

Un détail encore : Cet homme, interrogé sur ses moyens d'existence en Belgique jusqu'à ce moment, a répondu qu'il était secouru par l'Internationale.

### Chronique militaire.

Le conseil supérieur de la guerre doit s'occuper prochainement d'un système nouveau pour les casernes et les baraques mili-

Les locaux affectés au logement des troupes présentaient un encombrement continuel, l'espace occupé par les lits ne laissant régner qu'un étroit couloir longitudinal dans lequel les soldats ne peuvent se mou-

Un nouveau système, le système Maurice, par une ingénieuse combinaison, permet, dès le réveil, de relever à la hauteur du plafond tous les objets de literie, laissant la chambre libre, aérée et disposée pour l'exercice, la manœuvre ou l'escrime.

Une commission d'officiers, sous la présidence du général Lefebvre, a déjà étudié et approuvé sans réserve cette innovation, qui constituera, pour l'armée, un réel et sensible progrès.

Le ministre de la guerre vient d'arrêter ainsi l'étendue du grand commandement consié au général Ducrot :

Ce commandement comprendra trois di-

La 19°, dont le siége est fixé à Bourges, commandée par le général d'Abaddie-d'Ay-

La 20°, dont le siège est fixé à Clermont-Ferrand, commandée par le général Cor-

La 21°, dont le siège est fixé à Limoges, commandée par le général Lartigues.

Il s'étendra sur les onze départements dont les noms suivent, et qui le diviseront en onze subdivisions : Cher, Indre, Nièvre, Allier, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal, Haute-Vienne, Creusa, Corrèze et Cha-

# Chronique Locale et de l'Ouest.

Le Président de la République française, Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète:

Sont nommés: Conseiller à la cour d'appel d'Angers, M. Planchenault, vice-président du tribunal de première instance de la même ville, en remplacement de M. Jac, qui a été nommé président à Nantes.

Vice-président du tribunal de première instance d'Angers (Maine-et-Loire), M. Hiron, juge au même siége, en remplacement de M. Planchenault, qui est nommé con-

Juge au tribunal de première instance de d'Angers (Maine-et-Loire), M. Bellouis, juge au siège de Saumur, en remplacement de M. Hiron, qui est nommé vice-président.

Juge au tribunal de première instance de Saumur (Maine-et-Loire), M. Chaillous, juge d'instruction au siège de Châteaulin, en remplacement de M. Bellouis, qui est nommé juge à Angers.

### INTERDICTION DE LA PECHE.

Un avis du préfet de Maine-et-Loire rappelle à l'attention des habitants de ce département les dispositions suivantes, extraites du décret du 25 janvier 1868 et des lois des 45 avril 1829 et 31 mai 1865, sur la pêche

« La pêche du saumon, de la truite et de » l'ombre chevalier est interdite du 20 octo-» bre au 31 janvier. »

Cette interdiction s'applique à tous les procédés de pêche, même à la ligne flottante tenue à la main (décret du 25 janvier 4868, article 1 er).

« Dans chaque département il est interdit de mettre en vente, de vendre, d'acheter, de transporter, de colporter, d'exporter ou d'importer les diverses espèces de poissons pendant le temps où la pèche est inter-

» Cette disposition n'est pas applicable aux poissons provenant des étangs ou réservoirs (loi du 31 mai 1865, art. 5).

» Quiconque, pendant la période de l'interdiction de la pêche, transportera ou débitera des poissons provenant des étangs et réservoirs, sera tenu de justifier de l'origine de ces poissons (décret du 25 janvier 4868,

» Quiconque se livrera à la pêche pendant les temps, saisons et heures prohibées par les ordonnances, sera puni d'une amende de trente à deux cents francs (loi du 15 avril

1829, art. 4).

» L'infraction aux dispositions de l'article 5 de la loi du 31 mai 1865 sera punie des peines portées par l'article de la loi du 15 avril 1829 [amende de trente à deux cents francs), et, en outre, le poisson sera saisi et vendu sans délai, dans les formes prescrites par l'art. 42 de ladite loi.

» La recherche du poisson pourra être faite, en temps prohibé, à domicile, chez les aubergistes, chez les marchands de denrées comestibles et dans les lieux ouverts au public (loi du 31 mai 1865, art. 7.) »

Une pétition, dont voici le passage principal, circule en ce moment à Nantes:

### « Monsieur le Président,

» Nous venons appeler votre attention sur les graves embarras où se trouve aujourd'hui le commerce des céréales pour l'exportation. Les grains, les farines, les pommes de terre, encombrent nos ports de Normandie et de Bretagne. Ces denrées siégent des mois entiers sur les quais et dans les gares, sans pouvoir trouver de navires suffisants pour les réexpédier.

» La difficulté que le commerce éprouve est telle que les pays étrangers, et notamment l'Angleterre, s'éloignent forcément de nos marchés, à cause de l'impossibilité où nous sommes de nous procurer des navires pour effectuer les expéditions qui résultent

des ordres transmis.

» Nous ne croyons pas exagérer la situation, Monsieur le Président, en vous disant que la réalisation de ces riches récoltes, dont la Providence nous a si heureusement gratisiés, est aujourd'hui sérieusement compromise, faute de moyens de transports suffisants pour l'exportation. »

### On lit dans l'Avenir de Rennes:

« Une scène de sauvagerie dont on s'entretient beaucoup à Rennes s'est passée dimanche soir au bourg de Bécheret.

» Un jeune homme, nommé Jean-Marie Allain, garçon boucher chez  $M^{\text{me}}$   $F\dots$ , de Rennes, s'était rendu à Bécheret pour y ache-

» Le soir, il entra dans une auberge en compagnie de deux individus de la localité, Ru... et Ro..., et d'un jeune homme qu'il avait amené de Rennes.

» Là, dit-on, celui-ci eut une discussion avec l'un des individus; quelques voies de fait furent même échangées, à la suite desquelles le jeune H... s'enfuit pendant qu'Allain, qui était resté dans l'intérieur de l'au-

berge, en sortait pour se retirer.

» Ru..., irrité, paraît-il, pour un coup qu'il avait reçu, se précipita sur le malheureux Allain, armé d'un caillou tranchant, lui porta à la tête un premier coup qui le renversa, puis plusieurs autres qui le laissèrent privé de connaissance et baignant dans son sang.

» Les blessures d'Allain sont très-graves, et les médecins désespèrent de le sauver, vu une large fracture au crâne. »

On écrit de Port-Louis (Morbihan), le 12

« Hier, vers trois heures et demie de l'après-midi, il s'est passé un drame horrible à Port-Louis.

» M. François Asselin, patron des douanes dans notre localité, a été assassiné par un vieillard de près de 80 ans, nommé Prado, qui, sans provocation, sous un prétexte futile, par surprise, lui a lancé trois coups de couteau, dont un au bas-ventre, l'autre à la cuisse gauche et le troisième au bras gauche. Il est probable que le premier coup a dù déterminer la mort, car la victime est tombée comme foudroyée.

» Prado, qui est un ancien ouvrier calfat du port de Lorient, en retraite depuis 47 ans, ne paraît pas jouir de toutes ses facultés; il était depuis le matin pris de boisson.

» La victime, qui avait 34 ans de service dans les douanes, laisse quatre enfants, dont le plus jeune est à l'école des mousses de

» L'assassin a été immédiatement arrêté. »

Un nouveau journal quotidien, républicain, l'Avenir de la Sarthe, va paraître, au Mans, le 25 octobre.

Nous empruntons au Bien public les lignes

Les vins sont très-fermes à Bercy et à l'Entrepôt; le ton est donné par les principales places du Midi, où les vins ont une

Une grande question pour l'avenir des vins, c'est que la récolte a été insuffisante dans beaucoup de pays vignobles, qui seront acheteurs au lieu d'être vendeurs; ainsi l'Orléanais, le Blaisois, le Vendômois, seront dans la nécessité d'acheter des vins pour la consommation locale, ces pays n'ayant pas fait le dixième d'une récolte ordinaire. Or, c'est tout naturellement Bordeaux qui est appelé à alimenter toute cette région.

Si, de l'Orléanais et de ses environs, nous passons dans un autre vignoble important, la haute et la basse Bourgogne, nous nous trouvons en présence d'une situation presque analogue à celle de l'Orléanais; il y a eu une très-petite récolte, et s'il y a suffisamment pour la consommation, ce dont on doute, il ne restera rien pour l'expédition; or, les vins de la basse Bourgogne ont une vente toujours très-facile à Paris, et Paris, pour les suppléer, prendra des vins à Bordeaux, qui, à son tour, ira les chercher dans le Midi.

Dans ces conditions, on voit que les prétentions des détenteurs de vins dans le Midi ne manquent pas d'excellentes raisons, et nous nous rendons compte que les vins soient fermes dès le début de la campagne.

Les vendanges tirent à leur sin à peu près dans toutes les directions, à l'exception toutefois des vignes blanches, qui ne sont pas

encore vendangées.

Les petits vins doux, qui se vendent en si grande quantité sur les comptoirs du commerce de détail, et qu'on dénomme vins de Bergerac, se traitent sur place dans les prix de 350 à 400 fr. les 4 barriques à 228 litres, pris sur place, logement compris, frais de commission en sus.

Dans le Bordelais, les affaires en vins nouveaux n'ont pas encore pris un grand développement; c'est à peine s'il a été vendu 4,000 à 1,500 tonneaux dans les cantons de Blaye ou de Libourne.

Les évènements de Nantes et la chute du père Hyacinthe ont inspiré à un poète déjà plusieurs fois lauréat des jeux floraux, deux pièces de vers qu'il nous communique et dont nos lecteurs apprécieront les qualités poétiques.

Nous publions aujourd'hui la pièce intitulée : Aux Nantais. Nous donnerons prochainement celle relative à l'ex-père Hyacin-

### AUX NANTAIS

A l'occasion de l'odieux attentat contre les pèlcrins de Lourdes.

Quel siècle désolant que le siècle où nous sommes! Nous touchons au trépas

La lanterne à la main, je vais, cherchant des Et je n'en trouve pas. [hommes, Partout la peur, partout le honteux égoïsme

Sont la suprême loi.
Gloire, honneur, dévouement, vertus, patriotisme,
Tout sombre avec la foi. La rage des méchants ne connaît plus de bornes ;

Leur audace est sans frein. Les bons découragés, indifférents et mornes, Leur laissent le terrain. On insulte le prêtre, on outrage les femmes; On foule aux pieds l'enfant. Et pas un bras levé sur ces voyous infâmes;

Pas un qui se défend. Les cris n'ont plus d'échos et les plaintes sont Le sang des vieux Bretons [vaines... Nantais a-t-il cessé de couler dans vos veines? Où donc sont leurs bâtons

Pour vaincre des soldats, Et quelques vils forçats, sortis de leurs repaires, Vous font peur! J'en rabats. D'une race de preux, grandis dans cent batailles,

Ah! des bâtons ferrés suffisaient à vos pères,

Enfants dégénérés, Vous n'êtes que des nains, à leurs sublimes tailles

Si vous vous mesurez. Quoi! vous ne voyez pas le flot rouge qui monte! Il est à votre seuil.

Et vous restez tremblants, sans vergogne et sans Sous vos voiles de deuil. Cachés dans vos maisons, bons bourgeois, gens Thonnêtes,

Lamentez vous, pleurez! [honnêtes. Demain, tous ces bandits viendront chercher vos Et vous les donnerez. [têtes Ainsi, quand se leva l'affreux quatre-vingt-treize, [lêtes,

Par la plèbe traînés, Des milliers de Français, sous le fatal trapèze Se courbaient résignés

Seules, votre Bretagne et sa sœur la Vendée Bravèrent les bourreaux. Et si de leurs enfants la valeur est tombée,

Ils sont morts en héros Mieux vaut cent fois mourir, en offrant sa poitrine Au fer des combattants, Que traîner dans l'effrei jusqu'à la guillotine

D'inutiles instants.

Comptez vos ennemis. Combien sont-ils? Peut-être Moins que vous ne pensez.

Ils fuiront devant vous, si vous osez paraître, Et si vous menacez.

Avec les généraux de ces bandes farouches A quoi bon discuter? Quand la loi dort, ce sont les bras et non les bou-Qui doivent protester.

Ils ont des mois tout prêts, pour défendre le crime: Leur langage menteur Ne craint pas de donner le tort à la victime,

Le droit à l'insulteur. Hommes imprévoyants — souffrez qu'on vous le Ce terrible destin Vous l'avez préparé, quand votre couardise

Désertait le scrutin. Unissez-vous. Peut-être il en est temps encore. Qu'importe le drapeau?

N'attendez pas chez vous que le loup vous dévore, Comme un lâche troupeau.

Mme BLACHETTE, professeur de chant, élève de Garcia, informe le public qu'elle vient se fixer à Saumur pour y donner des

### ALDE ALECTICALED AL

ETAT des viandes abaltues et livrées à la consommation du 14 septembre au 11 octobre

E.	NOMS	В	EU	FS.	V	CH	ES.	v	EAU	JX.	MOUTONS			
N° D'ORDRE.	des BOUCHERS et CHARCUTIERS	1" qual.	2º qual.	maigres et médiocres.	1re qual.	2" qual.	maigres etmédiocres.	1re quai.	2" qual.	maigres et médiocres.	I'v qual.	2º qual.	maigres et médiocres.	
	BOUCHERS	and a second			MEDIA			OFFICE OF THE PERSON			SPECIAL .		1	
	NM.	-		100			115							
1		, D	3	5	9 >>	8	4	10	35	D	13	48	4	
9		1 ))	7	1 10	20	5	))	7	31	»	119	40	10	
3	1	1 30	1	))	))	8	))	5	19	))	7	35	10	
4		1 "		1))	D D	))	))	))	4	))	1)	2	n	
- 5		))	17	1	S)	7	1)	11	36	1)	15	59	1))	
6		1 ))	))	13	2	5	1)	2	18	1)	7	35	n	
7		1 ))	2	))	11	2	))	6	11	1)	16	9	33	
8	Chalet.	))	3	1	1,	3	))	11	17	33		44	1)	
9	Palle.	))	3	2	>>	3	))	3	19	))	3	34	5	
		No Stranger			- Constitution			20				OR	r G	
							19			9		_^		
	CHARCUTIERS.							3	100		1e	2"		
	MM.						19.0				-		-	
1	Dutour.	30	))	))	2))	, 1)	. 10	))	))	))	13	8	13	
2		))	))	))	))	))	))	1)	))	D	))	4	10	
3	Baudoin-R.	))	))	)) [	33	))	))	))	))	))	12	17	20	
4	Brunet.	))	))	))	33	))	))	))	))	n	2	7	1)	
5	Vilgrain.	))	))	20	))	3)	29	))	30	))	1	5	1)	
6	Sanson.	3)	))	))	3)	"	))	>>	))	"	5	7	33	
7	Sève.	))	))	))	))	33	33	))	3)	3)	5	8	1)	
8	Moreau.	1)	3)	>)	3)	n	3)	1)	3)	3)	10	14	))	
9	Cornilleau.	))	))	>> 000	))	3)	"	3))	3)	70	5	4	10	
10	Rousse.	D	))	>>	))	))	)) and	77	))	D	1 4	8	D	
11	Raincau.	33	3)	))	3)	1))	>> 1	"	33	D	-	9	D	
12	Goblet.	33	20	1)	))	))	D	))	3)	10	))	4	1)	

(1) Un ve su refusé pour défaut de poids.

### Dernières Nouvelles.

On télégraphie de Madrid, 17 octobre,

Les insurgés du Ferrol, sans attendre l'attaque d'aujourd'hui, se sont dissipés en fuvant du côlé de El Seyo, qui est gardé par les douaniers.

Les troupes ont occupé l'arsenal où elles ont fait des prisonniers, ainsi que dans la ville, au nombre d'environ 500. Le brigadier Barcatztegui, qui était prisonnier des insurgés, a été remis en liberté.

Les insurgés, qui voulaient fuir dans des canots, et qui en ont été empêchés par le mauvais temps, ont abattu le drapeau rouge et arboré le drapeau espagnol.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Il y a trois mois, nous lisions dans les journaux de Rochefort les articles suivants z

Je vous prie d'insérer dans votre journal que M. KRAMER, médecin et chirurgien-oculiste, m'a guéri d'un rhumatisme que j'avais depuis fort longtemps. Il a guéri également mon fils, qui avait une plaie à la jambe et une autre plaie au bras, depuis deux ans. Tout ce que nous avions pu faire jusqu'à ce jour avait été inutile. M. KRAMER nous a guéris en très peu de temps.

Il y a douze ans que pour la première fois, M. KRAMER, médecin-oculiste, est venu exercer à Rochefort. J'avais, à cette époque, un fils affecté d'une tumeur scrofuleuse à la cuisse; l'amputation était imminente : M. KRAMER traita mon fils et le guérit radicalement, sans être obligé de recourir à cette cruelle opération.

La gratitude me fait un devoir de publier cette admirable cure dont je serai, toute ma vie, reconnaissant à son auteur.

DULONG. naissant à son auteur.

A la même époque, M. KRAMER a guéri plusieurs personnes de maladies chroniques très-graves, entre autres M. Courty, restaurateur, rue Saint-Pierre, qui était affecté d'une maladie de cœur et d'une gastrite chronique avec vomissements conti-

M. Schmutz, brasseur et cafetier, à Rochefort, a été guéri d'une surdité très-grave.

M. KRAMER est arrivé à Saumur, où on peut le consulter tous les jours, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, jusqu'au 24 octobre, hôtel Budan.

610-1009 124-1000 12000

### VILLE DE PARIS.

EMPRUNT 1871.

Echange des Titres sans frais, à la Banque générale des Reports pour consolider les intérêts fi-nanciers et industriels de France,

Paris, rue Saint-Honoré, 346; Angers, rue d'Alsace, 12; Saumur, rue du Temple, 11.

### ANNÉE. L'ORDRE FINANCIER PAR AN.

Journal hebdomadaire, donne en prime à tout abonné d'un an un Manuel complet des valeurslots Françaises et Étrangères, sous forme d'Almanach pour l'année 1873.

L'ORDRE FINANCIER est envoyé gratuitement à titre d'essai, pendant un mois, sur demande au

RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN, 8 (PRÈS LA BOURSE), PARIS.

### AU PETIT-SAINT-THOMAS

Nouveautés

### PARIS

Les Propriétaires de cette maison ont l'honneur d'informer les Dames de la ville de Saumur et des environs que M. Lorrain-BOUCHEREAU a cessé de les représenter et les

prient de vouloir bien dorénavant adresser leurs demandes d'échantillons ou de marchandises directement à leur maison à Paris.

Envoi franco au-dessus de 25 francs.

### ROBES ET CONFECTIONS. Rue du Prêche, nº 3.

### Mme DUVAL

A t'honneur d'informer les Dames qu'elle arrive de Paris pour se fixer à Saumur.

Elle se chargera de toutes les confections que 'on voudra bien lui confier, aux plus justes prix.

La grande expérience qu'elle a acquise dans la confection et la coupe des modes à Paris lui fait espérer que l'on n'aura qu'à se féliciter de son travail.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torrésié, elle n'exige plus qu'une minute de cuisson.

- Tout malade trouve, dans la douce Revalescière Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites. gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme,

étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Topics Certificat Nº 56,935.

Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861.

Monsieur, - La Revalescière a agi sur moi merveilleusen ent; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant i lusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus, DAVID RUFF, propriétaire.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. - Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se verdent en boltes de 4 et 7 francs. -La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échausser. - En bottes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. - Envoi contre bon de poste. - Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER; place de la Bilange, Common, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épic ers. - Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

7 3	Dern	ior	0				THE PROPERTY OF CARCOLLEGE	Dern	ier		19 1	130		37 1	Dern	ier		CHL	COM
Faleurs au comptant.	cour		Hau	1886	Bai	sse.	Valeurs au comptant.	cou		Ha	usse	Bai	sse.	Valeurs au comptant.	cour		Hau	sse	Baiss
3 °/. jouissance 1° janv. 71	52	90	n	10	В	.15	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	8:2	50	2	50	D.	ъ	C.gén. Transatlantique, j. juill.	377	50	19	B	D
1/2 °/o jouiss. 22 septembre.	76	B	Ð	B	Ð	1)	Soc. gén. de Crédit industriel et	o as Social	147					Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	400	39	n	23	9
'/. jouissance 22 septembre.	))	1)	10	. ))	9	D	comm., 125 fr. p. j. nov	660	(1)		6	39	. 19	Credit Mobilier esp., j. juillet.	492	50	2	50	19
5 °/. Emprunt	84	05	10	05	10	39	Crédit Mobilier	443	75	10	1	1	25	Société autrichienne, j. janv	B .	10		n	D /
Emprunt 1872	86	85	1)	8	19	20	Crédit foncier d'Autriche	965	В	7	50	D		OPT IC L'ELONG				1	
Dep. de la Seine, emprunt 1857	208	50	1	50	0	))	Charentes, 400 fr. p. j. août	400	0	.13	"		50	OBLIGATIONS.					
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	377	13	E	))	2	25	Est, jouissance nov	527	50		. 6	2	50	Orlings the spinship in	280	0.00	0		
1865, 4 %	433	19	D	50	n	30	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	842	50	10	0 0	Z	26	Orléans	277		H	"	29
- 1869, 3 % t. payé	273	75	19	В	39	25	Midi, jouissance juillet	581	50	0	29	))	10		277	:0		"	29 2
- 1871, 3%, 70 fr. payé.	245	B	1))	Ю	1	75	Nord, jouissance juillet	960	. 0	N		2	50	Est ,	290	00	. 10		10 X
	.0.0	В	9	10	D	ь	Orléans, jouissance octobre.	820	, a		. 10	n	29	Nord	276		19	"	20 7
	4350		40	D	))	))	Ouest, jouissance juillet, 65.	505	. 0	2	50	9	b	Ouest	275		39	"	30 3
Comptoir d'escompte, j. août.	608	75	1)	10	3	7.5	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.		20	D	. 10	. 9	B	Midi	253	M S	30	39	# X
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.   Crédit Foncier colonial, 250 fr.	498	75	10	))	В	.))	Compagnie parisienne du Gaz. Société Immobilière, j. jany.	77	50	D	D	B	9	Deux-Charentes	250	19	n	30	n 1

### GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 3 houres 69 minutes du matin, express-poste.

(s'arrête à Angers). 02 omnibus. 33 soir. \_ 13 express.

### DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

	3	heures	03	minutes	du	matin,	omnibus-mixte.
	8	***	20	4000		Manie	omnibus.
	9	Agrees	50	-		state	express.
	12	ates	38	K - D		Terrer 1	omnibus.
	4	-	44	ment		soir,	-
	10	photo	30	SALL GOV		MO 3413	express-poste.
- 1	eli	aind'A	nge	rs. quis'a	rret	eàSaum	ur, arriveà 6 h.34 s.

Etudes de M. BEAUREPAIRE, avouélicencié à Saumur, rue Cendrière, nº 8, et de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

### VENTE

PAR LICITATION, Et aux enchères publiques, D'UN

### MORCEAU DE TERRE ET VIGNE

Situé eommune de Distré.

L'adjudication aura lieu le dimanche dix-sept novembre mil huit cent soixante douze, a midi précis, en l'étude et par le ministère de Me Le Blaye, notaire à Saumur, commis à cet effet.

On fait savoir:

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties, par le tribunal civil de Sanmur, le vingt-deux août mil huit cent soixante-douze, enregistré;

Et à la requête de : M. Jean-Baptiste-Désiré Gruau, employé de commerce, demeurant précédemment à Saumur, et actuellement à Tours, rue Brissonnet, n° 6;

Ayant pour avoué constitué Me Charles Théophile Beaurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur. demeurant dite ville, rue Cendrière,

Et en présence de : 1° M<sup>m</sup> Julie Joséphine Janvier, marchande de chiffons, veuve de M. Jean Gruau, en son vivant marchand de chiffons, demeurant à Sau-

2º Mm. Armandine-Emilie Gruau. épouse du sieur Dominique Angeli, prévôt d'armes à l'Ecole de cavalerie de Saumur, et celui-ci pour assister et autoriser son épouse, demeurant ensemble à Saumur;

3° M. François Gruau, sabolier, demeurant à Parcé, au nom et comme subrogé-tuleur du mineur Denis-Charmant Gruau, issu du mariage de Mm. Julie-Joséphine Janvier avec le sieur Jean Gruau père, agissant en vertu de l'article 420 du Code

Ayant Me Labiche pour avoué

constitué;

4º M. Pierre-Urbain Nourrisson, cafetier, demeurant à Saumur, rue d'Orléans, tant en son nom personnel qu'au nom et comme tuteur naturel

et légal de M. Henri-Jules Nourrisson, son fils mineur, issu de son mariage avec Julie-Marie Gruau, son épouse décédée ;

Ayant M. Poulet pour avoué constitué;

Et encore en présence ou eux dùment appelés:

1º De M. François Camus, directeur de l'octroi, demeurant à Saumur, rue de la Petite-Douve, au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc du mineur Denis-Charmant Gruau, susnommé:

2° M. Angeli, ci dessus qualifié et domicilié, comme subrogé-tuteur du mineur Nourrisson, sus-nommé;

Il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M. Le Blaye, notaire à Saumur, commis à cet effet, le dimanche dix-sept novembre mil huit cent soixante douze, heure de midi, à la vente aux enchères publiques

UN MORCEAU DE TERRE ET VIGNE, appelé les Mûriers, situé au canton du Bois de-Pocé, commune de Distré, contenant environ deux hectares quarante ares soixante-cinq centiares, composés de deux morceaux réunis, joignant au levant et au nord le chemin de Bagneux à Marson, au couchant le chemin de Pocé à Saint-Florent, au levant Jean Leroux et au midi René Grosbois.

Mise à prix, quatre mille francs, S'adresser, pour les renseignements:

1º A M. LE BLAYE, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges; 2° A M° Beaurepaire, avoué à

Saumur, poursuivant la vente; Dressé à Saumur, le seize octobre mil huit cent soixante-douze, par l'avoué-licencié soussigné BEAUREPAIRE.

Enregistré à Saumur, le dix-neuf octobre mil huit cent soixante-douze. . Reçu un franc case quatre - vingts centimes, dixièmes compris. (414)Signé: ROBERT.

WEINDER ME En totalité ou par moitié,

### UN CLOS DE VIGNE En bon rapport,

AVEC UNE PETITE HABITATION,

Rue des Pauvres, commune de Bagneux,

Contenant 95 ares, entourés de murs, avec de beaux espaliers.

Toutes facilités pour les paiements. S'adresser, pour visiter et pour traiter, à M. BRAZIER, rue de Bordeaux, 18, Saumur.

AR MICO WI DE DE PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON Rue du Champ-de-Foire,

AVEC JARDIN ET ECURIE. S'adresser à M. Dupavs, couvreur, ou à M° Méhouas, notaire.

GRAND SUCCES

### LA VELOUTINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,

par consequent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible? aussi donne-t-elle au teint une fraicheur naturelle.

CH: FAY Parfumeur, rue de la Pais, 9,

## LA GAZETTE DE PARIS GRAND JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

BUREAUX: 22, RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN.

Publie chaque jour toutes les grandes questions de la polique intérieure et extérieure. — Les Dépêches télégraphiques, les Dernières nouvelles, des Bolletins de partout, du High-Life, du Théâtre, une Gazette domestique, le Tableau de la Bourse.

Une Revue complète de la Richesse nationale traitant de toutes les Valeurs françaises et étrangères, Conseils aux porteurs de Titres, Renseignements,

DÉPARTEMENTS : {

10 Centimes le Numéro

Abonnements: 1 an, 36 fr. - 3 mois, 9 fr. Tout abonné de six mois recevra le premier mois gratuitement.

# ISNR A GAZ DE SAUNUR

### PRIX DE VENTE DU COKE A dater du 1" octobre 1872.

Coke gros, 1" qualité, l'hectolitre, 1 fr. 90 c. Coke cassé, Menu coke, dit escarbilles, 1<sup>11</sup> qualité, d°, 2º qualité,

Rendu à domicile, 10 centimes de plus par hectolitre. Le coke brû'e sans odeur ni fumée; à égal poids, il donne beaucoup plus de calorique que le charbon anglais de 1° qualité.

Ces prix ci dessus indiqués étant inférieurs à celui du charbon, il en résulte pour l'usage du coke une notable économie.

### AL VIDINIDIRID

BARRIQUES et TONNES fraîchement vides, en parfait état. S'adresser à la Fuie ou à l'Usine à Gaz.

Au Commerce et à l'Industrie.

# La Maison DAVIS-HENRY et Co

Commission - Bank, 23, Chaussée d'Antin, Paris

(Succursales à l'Etranger),

Traite toutes opérations ayant rapport aux affaires Financières et Industrielles. Donne des Ouvertures de Crédit et facilite l'Escompte de Valeurs Françaises et Etrangères. Procure aux Banquiers, Négociants et Industriels, pour les seconder dans leurs affaires, des Valeurs sur toutes les places commerciales et des Bordereaux sur tous pays. Renseignements privés et gratis sur tous Titres, Valeurs, Actions, Obligations, etc., etc. - Ecrire franco à la Direction. (Joindre un timbre-poste pour la réponse.)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

# EAU DENTIFRICE

PERFECTIONNÉE DU DOCTEUR

Ces produits sont vendus 40 pour cent moins cher que les produits analogues; - au point de vue du parfum et des propriétés, ils sont supérieurs aux spécialités les plus renommées.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs - Paris, Province, Etranger. GROS, DETAIL, 44, rue des Petites-Ecuries, PARIS.